Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL- DE- MARNE

CABINET DU PREFET

courriel: pref-covid19@val-de-marne.gouv.fr

Créteil, le 30 mars 2020

Monsieur le Maire,

Face à l'aggravation de la situation épidémique et afin de prévenir la propagation du virus COVID-19, le Premier ministre a, par un décret du 23 mars 2020 pris sur le fondement des dispositions de l'article L. 3131-15 du code de la santé publique, interdit jusqu'au 15 avril la tenue des marchés.

Il a néanmoins souhaité permettre aux élus qui estimeraient que le maintien d'un marché alimentaire sur le territoire de leur commune est une condition indispensable pour garantir l'accès de leurs concitoyens à des produits alimentaires de demander au Préfet une dérogation à cette interdiction.

Par courriers en dates des 23 et 30 mars, vous m'avez saisi d'une demande du maintien de l'ouverture du marché Galliéni de Nogent-sur-Marne au vu des difficultés auxquelles pourrait être confrontée une partie de la population pour accéder à une offre alimentaire alternative au marché.

Au vu à la fois de la situation géographique particulière, de la difficulté pour une partie de votre population à pouvoir accéder à une offre commerciale alternative et des garanties apportées en termes d'organisation physique du marché, de mise en place de gestes barrières et de mobilisation d'agents et d'élus municipaux pour garantir le respect des mesures de précaution sanitaires, j'ai décidé de donner suite à votre demande et d'autoriser, à titre dérogatoire, la tenue le samedi du marché Galliéni.

Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur le respect le plus strict des conditions fixées par mon arrêté et vous rappeler qu'à défaut, cette dérogation vous serait immédiatement retirée. J'ai par ailleurs demandé à Monsieur le directeur territorial de la sécurité de proximité l'organisation de passages réguliers à proximité du marché afin d'en contrôler la bonne tenue.

Sachant pouvoir compter sur votre mobilisation au service de la santé de nos concitoyens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Raymond LE DEUN

Monsieur Jacques JP MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne